RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

C C Lyonnaise de Banque

CIC CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
ZAC DES TERRES ROUSSES 2 E RUE NICOLAS DE CONDORCET 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
☎ [redacted] FAX 09 70 01 31 40 ✉ 18200@cic.fr BIC : CMCIFRPP

CREATION DE E.U.R.L.
ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

Le CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC CHEVIGNY SAINT SAUVEUR ZAC DES TERRES ROUSSES 2 E RUE NICOLAS DE CONDORCET 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

Mme MULLER Amélie, gérante de la société AM PLOMBERIE 21 E.U.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 204 CHEMIN DE LA RENTE DE L HOPITAL 21130 AUXONNE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'associé unique.

Nom prénom de l'associé gérant	Mme MULLER Amélie
Nombre de parts	500
Adresse de l'associé gérant	[redacted]
Montant versé	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à la production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du Code du commerce :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'associé unique, à savoir ,

- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée,

étant entendu que l'associé unique, agissant es qualité, autorise dès à présent la banque à compenser de plein droit la somme ainsi débloquée avec celles qui pourraient lui être dues au titre des opérations réalisées pour le compte de la société en formation avant sa consti[redacted]

La présente attestation est établie en triple exemplaire po[redacted]

F[redacted]

JST08